

**Formulaire de demande de don au titre du Fonds sur la pêche pour la
réalisation d'un projet – Catégorie I**

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez aux demandes au titre du Fonds sur la pêche.

Le Fonds sur la pêche a été établi à l'OMC en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale pour aider les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA) Membres à mettre en œuvre l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche (ASP).

Les dons de la catégorie I permettent l'octroi d'un montant maximal de **50 000 dollars EU** destiné à fournir un soutien rapide et moins coûteux pour la réalisation d'études et d'évaluations initiales de la conformité avec les disciplines énoncées dans l'ASP. Cette catégorie de financement peut aussi être utilisée pour préparer une proposition en vue de l'obtention d'un soutien financier de la catégorie II.

Avant de préparer votre demande, nous vous recommandons vivement de consulter la fiche d'information sur le Fonds sur la pêche ainsi que les ressources pertinentes concernant le suivi et l'évaluation sur le site Web du Fonds sur la pêche: <https://www.wtofishfund.org/fr/resources>

La date limite pour la présentation des demandes est le **24 avril 2026**. Pour toute question, veuillez contacter le secrétariat du Fonds sur la pêche à l'adresse suivante: fishfund@wto.org.

1. Intitulé de la demande de don:

« Evaluation du système de gestion des pêches maritimes dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord sur les subventions à la pêche au Bénin»

2. Membre ou Membres de l'OMC présentant cette demande:

BENIN

3. Organisme ou organisation du gouvernement chargé de la mise en œuvre de ce don et de l'établissement de rapports à cet égard à l'intention du Fonds sur la pêche:

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche à travers la Direction de la Production Halieutique

4. En quoi le projet est-il conforme à la théorie du changement du Fonds sur la pêche (catégorie I)?

☒ Le principal objectif de cette demande de don est d'élaborer une **évaluation des besoins** visant à soutenir la mise en œuvre de l'Accord sur les subventions à la pêche.

☐ Le principal objectif de cette demande de don est de soutenir l'**élaboration d'une proposition de projet** pour une demande relative à un projet de la catégorie II, ou une autre source de financement. Dans ce dernier cas, veuillez préciser ci-dessous la source de financement envisagée.

5. Indiquez le montant total demandé au Fonds sur la pêche en dollars des États-Unis (USD). Téléchargez un budget indicatif sous format Excel précisant notamment les coûts estimés pour les experts, les consultations et les activités de sensibilisation. Le budget doit également inclure tout apport financier ou toute contribution en nature additionnels

fournis par le gouvernement et d'autres organismes. Le modèle de budget peut être téléchargé au moyen du lien ci-dessous :

Le montant total sollicité pour la mise en œuvre du projet s'élève à 50.000.00 USD répartis comme indiqué dans le tableau ci-après, sur une durée de quatre (04) mois.



220426 Budget Fsh
Fund Project_Bénin.xls

6. Veuillez décrire brièvement le contexte national et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'Accord sur les subventions à la pêche dans votre pays/région ou sur votre territoire.

Veuillez faire directement référence aux disciplines figurant dans l'Accord sur les subventions à la pêche, lorsque cela est possible.

Au Bénin, la filière pêche joue un rôle socio-économique très important de par le nombre d'emplois qu'elle crée, sa contribution à l'économie nationale, à la sécurité alimentaire et les revenus des communautés côtières, tout en étant vulnérable aux effets du changement climatique, de la surpêche et au fléau de la pêche INN.

Pour palier à cet état de choses, il s'avère nécessaire de faire un diagnostic du cadre institutionnel et juridique qui encadrent la pêche au Bénin, d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion et faire des propositions de renforcement de la gouvernance des pêche **et** une adéquation avec les exigences de l'accord sur les subventions à la pêche de l'OMC auquel le Bénin est partie.

Le présent projet s'inscrit directement dans la dynamique de mise en œuvre de l'Accord sur les subventions à la pêche de l'Organisation mondiale du commerce, qui vise à encadrer les soutiens publics afin de lutter contre la surexploitation des ressources halieutiques et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). En particulier, l'analyse du cadre institutionnel et réglementaire permettra d'apprécier le niveau de conformité du Bénin avec les dispositions de l'**article 3**, relatif à l'interdiction des subventions contribuant à la pêche INN. L'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion existantes contribuera également à apprécier l'application de l'**article 4**, qui encadre les subventions liées à l'exploitation des stocks surexploités. Par ailleurs, le projet, à travers l'analyse des mécanismes de gestion, soutient la mise en œuvre de l'**article 8** relatif à la transparence et à la notification des informations, ainsi que de l'**article 7** portant sur la coopération et l'assistance technique entre États. Ainsi, le projet constitue un outil stratégique d'appui à la conformité du pays aux engagements internationaux en matière de gouvernance des pêches.

7. Cette demande de don soutient-elle des activités en lien direct avec une stratégie ou un plan national approuvé? Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nom du document et s'il fait explicitement référence à la mise en œuvre de l'Accord sur les subventions à la pêche.

☒ Oui.

☐ Non.

☐ Peut-être.

Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) du Bénin, notamment son axe stratégique relatif à la gestion durable des ressources naturelles et la résilience aux changements climatiques.

8. Indiquez si votre gouvernement est ou a été bénéficiaire d'un soutien de la part des partenaires principaux du Fonds sur la pêche ou d'autres organismes spécialisés dans le but de soutenir la mise en œuvre de l'Accord sur les subventions à la pêche et/ou en ce qui concerne les questions relatives à la pêche INN. Dans l'affirmative, veuillez donner une description de la mesure de soutien et du partenaire de mise en œuvre en expliquant brièvement comment cette demande de don évitera la duplication des activités et/ou des ressources.

☐ Oui.

☒ Non.

9. Indiquez si cette demande de don bénéficiera d'un soutien en matière de mise en œuvre de la part de l'un quelconque des partenaires du Fonds sur la pêche. Si le soutien sera fourni par d'autres organisations internationales, veuillez donner des précisions dans la rubrique "Autres".

☐ Oui.

☐ FAO

☐ FIDA

☐ Banque mondiale

☐ OMC

☒ Non.

☐ Autres:

10. Fournissez des renseignements additionnels sur les autres services gouvernementaux appelés à jouer un rôle dans la mise en œuvre du don ou à collaborer à cet égard.

L'Institut de Recherche Halieutique et océanologique du Bénin : en charge de la recherche halieutique au Bénin

Préfecture Maritime : chargé de l'action de l'Etat en mer, coordonne les actions de toutes les administrations qui ont un intérêt en mer ;

Marine Nationale : bras armé de la Préfecture maritime et de la Direction de la Production Halieutique en matière de lutte contre la surpêche et la pêche INN

11. Indiquez la durée prévue de la mise en œuvre et de l'achèvement des activités financées par le don:

☐ 1-3 mois.

☒ 3-6 mois.

☐ Autre (veuillez préciser).

12. Décrivez brièvement la stratégie de communication qui sera utilisée pour diffuser des renseignements sur le don et le public visé.

__ La stratégie de communication du projet vise à assurer une visibilité adéquate des activités et des résultats, ainsi qu'à valoriser le soutien apporté par le Fonds sur la pêche. À cet effet, toutes les actions de communication intégreront explicitement la mention du financement du projet, conformément aux directives du Fonds, notamment à travers l'apposition de logos, de mentions officielles et de références dans les supports produits. Tous les moyens de communication appropriés

seront utilisés notamment les chaînes radios locales, les journaux en ligne, les réseaux sociaux et autres.

Des actions de communication seront mises en œuvre tout au long du projet, incluant l'organisation d'ateliers de lancement et de restitution, la diffusion de communiqués, ainsi que la production de supports d'information (dossier de presse, rapports, notes de synthèse, présentations). Ces activités permettront d'informer régulièrement les parties prenantes, notamment les administrations publiques, les acteurs du secteur halieutique et les partenaires techniques et financiers, sur l'état d'avancement du projet et les principaux résultats obtenus au Bénin.

13. Indiquez les voies de communication qui seront utilisées pour partager des renseignements sur le projet et émanant du Fonds sur la pêche?

- ☒ Sites Web ou réseaux sociaux des gouvernements
- ☒ Médias locaux (télévision, bulletins d'information, etc.)
- ☐ Au moyen des sites Web et des réseaux sociaux des organisations partenaires
- ☐ Autres

14. Téléchargez une lettre d'approbation de l'entité du gouvernement chargée de la mise en œuvre.

15. Toute remarque ou observation additionnelle pertinente pour l'examen de la demande.

16. Point de contact pour cette demande

- Nom : **GANGBAZO Kasseau Herman Hector**
- Titre : **Chef Service de l'Aménagement et de la Gestion des Pêcheries**
- Numéro de téléphone portable : **+229 0197882935**
- E-mail : **kasseau@yahoo.fr**

17. Date de présentation

24/04/2026

Seules les demandes reçues avant la date limite seront examinées. Les dates limites pour la présentation des demandes peuvent être obtenues sur le site Web du Fonds sur la pêche ou en contactant le secrétariat à l'adresse suivante: fishfund@wto.org.